

BIEN GÉRER LES SUSPENSIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL

DUREE - LIEU :

- 1 jour / 7 heures
- Où ? MEDEF 22 / UIMM 22 - 3 Rue Irène Joliot Curie 22440 PLOUFRAGAN

PUBLIC :

- Dirigeant de PME/PMI
- RH opérationnel
- Technicien paie
- Comptable

INTERVENANTE :

Aurore LE CALVEZ,
juriste social

MOYENS PEDAGOGIQUES :

supports
documentaires, quizz,
évaluation, attestation
de stage

TARIF :

- Adhérents Medef 22 - UIMM 22 : 450 € net de taxes
- Non adhérents : 550 € net de taxes
- Déjeuner en sus

Organisme de
formation enregistré
sous le n° 53 22
08639 22. *Cet
enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.*

OBJECTIFS :

- Distinguer et maîtriser les conséquences juridiques liées aux différents motifs d'absence des salariés ;
- Vérifier la conformité des procédures internes de gestion des absences à ces règles légales et jurisprudentielles;
- Anticiper les difficultés d'application et optimiser l'organisation du travail au cours de ces périodes.

PROGRAMME :

1. La différenciation des types de congés

- Les congés payés
- Les congés pour évènement familial
- Les congés maternité, paternité, parental

2. L'absence du fait d'une pathologie

2.1. La gestion de la relation de travail en cas de maladie

- Les absences répétées pour maladie
- Le temps partiel thérapeutique
- La longue maladie

2.2. Les conséquences d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle

- La protection spécifique et l'obligation de reclassement
- Le traitement particuliers de l'accident de trajet

2.3. L'éventualité du licenciement en cas d'incapacité

3. La gestion de l'absence temporaire

- Le remplacement du salarié absent
- Les conséquences des absences, justifiées ou non
- La gestion du maintien et du complément de salaire

Méthodologie :

- Alternance théorie / exercices pratiques
- Une approche pragmatique
- Echange de bonnes pratiques entre professionnels